

L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)

a) L'ordre ancien contesté

Les révolutionnaires s'inspirent de la réflexion que les philosophes des Lumières et les cercles intellectuels ont stimulée. Grâce à la circulation des ouvrages, notamment *l'Encyclopédie* de Diderot, des idées émancipatrices se diffusent à travers le monde. Des hommes en ont favorisé la circulation, comme La Fayette ou Thomas Jefferson. Les mouvements populaires de contestation, ceux des sans-culottes en France par exemple ou les révoltes d'esclaves aux Antilles, ont fortement contribué à la rupture avec l'ordre ancien.

À Saint-Domingue, **Toussaint Louverture** est le symbole de la révolution qui démarre lors d'une révolte en 1791. Cela conduit à l'indépendance d'Haïti en 1804. Ces événements rencontrent de nombreux enjeux : poursuite de la guerre contre d'autres puissances coloniales (Angleterre et Espagne) ; reconnaissance des droits des esclaves et des « libres de couleur » ; abolition de l'esclavage ; maintien de la puissance coloniale.

b) La naissance des États-Unis

La révolution américaine a son origine dans une crise de l'Empire britannique dont les colons, indignés de n'avoir aucun représentant au Parlement anglais, s'insurgent contre la pression fiscale qui s'accroît, imposée par leur métropole. Pour justifier ce désir d'indépendance des treize colonies, Thomas Jefferson, un des 39 pères fondateurs de la Déclaration d'indépendance américaine (1776), s'inspire du « self-government ».

Les treize colonies se dotent d'une armée unique commandée par Washington et, aidées de l'armée française, conquièrent peu à peu leur indépendance. Celle-ci est reconnue par le traité de Paris en 1783 et organisée par la Constitution de 1787, définissant ainsi la République sous le principe de séparation des pouvoirs exécutifs et législatifs, au service de la liberté.

c) La Révolution française, « la liberté ou la mort »

En France, la Révolution abolit les privilèges des nobles et du clergé et met en place une République qui s'émancipe de la royauté en accordant des droits fondés sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) : on passe de sujet à citoyen. 1792 est l'année décisive puisqu'elle voit la chute de la monarchie le 10 août, et la proclamation de la République le 21 septembre.

L'installation d'un régime autoritaire par Napoléon en 1799 met fin provisoirement à la période révolutionnaire. La France est devenue le symbole mondial de la conquête de ces nouveaux droits que l'Europe et l'Amérique adoptent. Mais ceux des esclaves, des Indiens, des femmes et des ouvriers restent en débat durant la construction démocratique des XIXe et XXe siècles.

VOCABULAIRE

Citoyen : tout Français disposant des nouveaux droits garantis par la Constitution.

Constitution : texte définissant les principes fondamentaux du régime, principes à l'origine des lois.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : texte rédigé sous la Révolution et proclamant l'égalité entre les hommes et 4 autres droits fondamentaux qui ne peuvent être abolis, quelle que soit l'époque.

Indépendance : conquête de la souveraineté d'un pays aux dépens de celui qui le dominait.

République : régime fondé sur un gouvernement élu et au service de l'intérêt général.

Révolution : mouvement de contestation d'un régime visant sa destruction.